

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
LM/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

OBJET : Ilot Pasteur - acquisition gratuite des parcelles CK 320 et 323

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

La société coopérative de production d'HLM Le Logis Breton propose de céder gratuitement les parcelles CK 320 et CK 323, d'une contenance respective de 176 m² et 328 m². Ces parcelles constituent la voie d'accès aux résidences Emeraude et Turquoise, dénommée allée André Le Boulbar.

Le transfert de propriété sera réalisé par acte administratif.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition gratuite des parcelles CK 320 et 323 ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ